

ABONNEMENTS.

Un mois. 4 fr.
Trois mois. 11 »
Par la poste. 15 »
Un No. » 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIÈGE.

ANNONCES.

2 centimes par ligne

ON S'ABONNE

au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

CHEMIN DE FER.

Table of train schedules with columns for destinations (LIEGE, BRUXELLES, GAND), departure times (Matin, Relevée), and prices for various classes (D'ANS à BERL., DILIG., CH.-A.-B., WAGG.).

ALLEMAGNE.

On écrit de Francfort, 26 juillet, que les bruits de guerre commencent à se calmer; que le soi-disant mouvement des troupes sur la frontière de Prusse n'a été que le déplacement de 2 régiments.

Les affaires des états de Hanovre et de Hesse électorale sont tellement embrouillées qu'il est impossible de prévoir une solution favorable.

On écrit de Vienne, le 21 juillet: Ce n'est que maintenant que l'itinéraire définitif du voyage de L. M. I. vient d'être publié.

Le comte de Dietrichstein, grand-maître de la cour de l'impératrice; le comte de Ségur, chef de la chambre intérieure de l'empereur; le landgrave de Furstenberg, grande maîtresse de la cour de l'impératrice; le comte de Clamm-Martinetz, aide-de-camp général; le baron de Martin, directeur du cabinet-privé; les barons de Moll et de Lederer, aides-de-camp (Flügeladjutanten); M. de Raimann, premier médecin de L. M.; le chapelain de la cour Bagatio, etc., etc.

La suite immédiate de L. M. sera composée des personnages suivants:

Le comte de Dietrichstein, grand-maître de la cour de l'impératrice; le comte de Ségur, chef de la chambre intérieure de l'empereur; le landgrave de Furstenberg, grande maîtresse de la cour de l'impératrice; le comte de Clamm-Martinetz, aide-de-camp général; le baron de Martin, directeur du cabinet-privé; les barons de Moll et de Lederer, aides-de-camp (Flügeladjutanten); M. de Raimann, premier médecin de L. M.; le chapelain de la cour Bagatio, etc., etc.

Du 22. — Hier, la grande route conduisant à Neustadt était littéralement couverte par la première caravane d'équipages de la cour partant pour Milan. Plus de 400 chevaux des écuries impériales accompagnaient cette longue file.

FEUILLETON.

LA MAITRESSE ANONYME.

(V. le Politique du 30 juillet.)

J'étais seul chez moi le lendemain matin, attendant mon ami Georges, en repassant dans mon esprit la singulière soirée de la veille, et les événements dont j'avais été le témoin involontaire et l'observateur muet.

D'abord ce ne pouvait être la belle inconnue, la maîtresse anonyme de mon ami Georges. Depuis cinq ans elle avait quitté la France; il l'avait oubliée: il ne s'en occupait plus, et d'ailleurs, l'avant-veille, il m'avait avoué lui-même qu'il avait une autre passion.

La jeune duchesse était donc cette autre passion! C'était évident. Et une passion qui commençait!

Témoin son exactitude de tous les jours. Trois lieues pour lui donner une heure de leçon, autant pour revenir: total, six lieues à cheval au grand galop. Je l'avais vu partir! Les anciens amans, les amans heureux ont plus d'égards pour leurs chevaux.

Et puis je me rappelais les plaintes, la tristesse, la mauvaise humeur de ce pauvre Georges. Il aimait donc en vain et sans espoir de réussite, et c'est ce que j'avais peine à comprendre, car, en vérité, c'était un cavalier charmant.

Mais il faut convenir aussi que, pour réussir, et d'après ce que j'avais vu la veille, Georges s'y prenait d'une manière extraordinaire et inusitée. Il était fort bien et fort convenable avec le duc, mais il était peu gracieux avec la duchesse.

Avec le grand cousin, c'était bien autre chose: Georges était d'une froideur ou d'une hauteur qui me faisait craindre à chaque instant que leur ancienne dispute ne recommençât.

Mais ce qu'il y avait de plus inconcevable... c'était la manière dont Georges était avec ce jeune enfant, si beau et si gracieux; il était aisé de voir que la duchesse l'adorait; que c'était son bien, son trésor le plus cher, et à chaque mot, à chaque geste de Georges, on devinait que cet enfant lui déplaisait, le choquait, lui était insupportable...

Le soir même, ce pauvre enfant, qui avait l'air d'aimer beaucoup Georges, et qui cherchait toujours à jouer avec lui, s'amusait avec sa montre dont il s'était emparé; Georges la lui reprit ou plutôt la lui arracha brusquement des mains, en murmurant entre ses dents: je déteste les enfans... La duchesse, qu'il ne voyait pas, était près de lui...; il

Le jour du départ de l'empereur et de l'impératrice pour Inspruck et pour Milan approche. On s'occupe des préparatifs avec une grande activité. La présence du pape au couronnement de Milan est d'autant moins probable que sa sainteté est sérieusement indisposée.

On parle d'un autre couronnement qui suivra celui de Milan; on assure que l'impératrice doit être couronnée en 1840, à Presbourg, comme reine de Hongrie.

Du 25. — Nous avons à signaler un fait unique dans l'histoire du journalisme: La GAZETTE D'ÉTAT DE PRUSSE, feuille officielle, ne trouve pas de littérateur qui veuille se charger de sa rédaction. Un particulier de Berlin a fait l'offre au gouvernement de se charger de l'entreprise, qui devra garder tous les privilèges dont elle jouit actuellement, moyennant le paiement annuel de 18,000 écus par la soumissionnaire. On croit que le gouvernement acceptera cette offre avantageuse pour l'état.

ANGLETERRE. — Londres, le 28 juillet.

Il y a eu hier réception chez la reine au nouveau palais, pour donner l'audience de congé aux ambassadeurs étrangers, le comte de Strogonoff, le prince de Schwartzberg, le baron Van der Cappellen, le prince Putbus, le comte Alten, le marquis de Brignole, le comte de Lowenhielm, le duc de Palmella et le maréchal Sout.

Le prince de Putbus et le comte Alten sont partis ce matin pour Hambourg.

Dans la chambre des communes, séance d'hier, M. Canning a adressé une interpellation à lord Palmerston, relativement à l'expédition de Bombay pour le Golfe persique. On sait, a-t-il dit, que pendant quelque temps des relations intimes ont existé entre la Perse et la Russie, et on a dit que récemment ces relations ont été resserrées par un traité d'alliance offensive et défensive entre ces deux états. La récente expédition de Bombay au golfe persique pourrait être de nature à compromettre nos relations avec la Perse.

Lord Palmerston a répondu que quant à la première question, il devait s'en référer à ce qu'avait déjà dit le président du bureau du contrôle, que cette expédition consistait en l'envoi de quelques troupes chargées, par le gouvernement de l'Inde, de protéger les intérêts anglais dans ces parages; quant à l'existence du traité entre la Perse et la Russie, il n'en a reçu aucune information.

En réponse à une question faite par l'alderman Thimpson

se hâta de s'excuser, et dit en montrant sa montre: je craignais qu'il ne l'abîmât.

La duchesse, sans lui répondre, détacha de sa robe un nœud en perles fines d'une grande valeur, et dit tranquillement à son fils: tiens abîmes ça.

L'enfant, qui avait l'habitude d'obéir à sa mère, ne se le fit pas dire deux fois... et au moment où le duc, qui passait, s'écria: qu'est-ce que c'est? qu'est-ce que c'est?

Rien répondit froidement la duchesse... mes perles qui se sont détachées, et qu'Arthur a écrasées par mégarde.

Quant à Georges, qui faisait tous ses efforts pour se modérer, il avait la veille dans tous ses traits une telle fureur... que je soupçonnais dans cette aventure un mystère dont j'allais sans doute avoir une explication... car c'était lui qui arrivait.

Il entra dans mon cabinet l'air triste et abattu. C'en est fait, me dit-il, et je le vois maintenant, personne ne m'aimera jamais.

Y pensez-vous, lui dis-je.

Non, Monsieur... tout est fini... je n'ai plus d'espoir. Je croyais du moins à son amitié, et hier devant vous elle a brisé la dernière preuve; parmi ces perles qu'elle a jetées à ses pieds, il y en avait une qu'elle avait bien voulu recevoir de moi l'année dernière, à sa fête, et elle l'a fait broyer à mes yeux... par cet enfant que j'abhorre, que je déteste.

Il est charmant!

Il est affreux? et je ne puis le souffrir.

Pourquoi!

A cause d'elle, qui est née pour le malheur de ma vie... Tenez, Monsieur, je m'en vais tout vous dire, et vous me donnerez un conseil.

Un an environ s'était écoulé depuis ma blessure et la fin de la folle histoire que je vous ai racontée, lorsque le siège d'Anvers fut décidé.

J'espérais faire partie de l'expédition, j'en avais demandé avec instance; le ministre m'avait refusé, et dans mon désespoir, à qui m'adresser? Un vieux médecin, ami de mon père, à qui je racontai mes chagrins, me dit: J'ai bien peu de pouvoir mais j'en ai cependant sur un vieux duc mon client, qui lui-même en a beaucoup au ministère et à la cour. Voici une lettre pour lui.

Je la pris et me rendis à l'hôtel du duc chez qui nous avions diné hier. C'était la première fois que je le voyais, et cependant sa physionomie ne m'était pas inconnue. Je cherchais où j'avais revêtu cette longue figure sèche et froide, qui, dans ce moment, redoublait de sécheresse et de froideur, car il accueillait assez mal ma demande, lorsque la porte de son cabinet s'ouvrit et sa femme parut... Nisida, la charmante Nisida que vous avez vue hier, et jugez de ma surprise, lorsque je reconnus en elle ma petite duchesse du Théâtre-Italien, ma première passion, mon

relativement au blocus exercé par les Français à la Vera-Cruz, lord Palmerston a dit que le gouvernement français avait le droit d'établir ce blocus, et que c'était par pure courtoisie envers l'Angleterre qu'une exception avait été faite pour les navires portant la correspondance entre ce pays et le Mexique. Deux questions ont été faites au gouvernement français: la première, s'il permettrait que ces navires portassent des espèces appartenant à des marchands; la seconde s'il permettrait qu'ils portassent des espèces appartenant au gouvernement anglais. Le gouvernement français a accédé à cette dernière demande, mais a refusé les premières, et certes, en permettant le passage de nos bâtimens, il a fait plus que nous n'avions le droit d'attendre.

FRANCE. — Paris le 29 JUILLET.

L'anniversaire des 28 et 29 juillet a été célébré hier et avant-hier par la population de Paris avec cet admirable esprit que nous sommes habitués à louer en elle; esprit d'ordre, de conservation pour le présent, de confiance et d'espoir dans l'avenir, de pieux souvenirs pour ceux qui ont scellé de leur sang la grande régénération politique de 1830. Hier une foule considérable se pressait dans les églises, où des services funèbres étaient partout célébrés au milieu du recueillement des assistans; autour des tombes du Louvre, où un magnifique appareil dressé sur les restes des victimes, rappelait la grandeur du courage et du sacrifice.

Une absurde provocation, adressée au peuple dans ce langage violent et insensé qui semble la dernière ressource des partis vaincus, n'a servi qu'à prouver le bon sens de la multitude et la vigueur de l'autorité. Les orateurs de club, qui voulaient essayer auprès des tombes du Louvre le pouvoir de leur éloquence, se sont aperçus que le peuple n'était pas ému, et ils ont éprouvé que la force publique veillait. Leur démonstration, solitaire et réprouvée, au milieu du calme des passions et de la satisfaction générale, a dû les convaincre une fois de plus de leur impuissance.

Hier, toute la population de Paris était dehors. Dès le matin, tout le vaste théâtre de la fête, c'est-à-dire tout l'espace qui s'étend entre les Tuileries et l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile était rempli d'une foule immense, paisible, joyeuse, comme il appartient au temps de prospérité, de confiance et de loyauté gouvernementale où nous vivons. Jamais peut-être Juillet n'avait eu un si pompeux anniversaire, jamais l'autorité n'avait déployé plus de ressources; jamais plus de goût, plus de magnificence n'avaient présidé à cette fête du peuple. Tout s'est passé en conformité du programme que nous avons récemment publié, les joutes à deux heures, le ballon à cinq, le concert, le feu d'artifice et les illuminations le soir. Mais ce qui n'était pas dans le programme, la

premier délire, celle que, pendant vingt-quatre heures, j'avais adorée avec frénésie, et que, vingt-quatre heures après, je détestais avec rage, car avec cette femme là, la raison n'est pas possible, on ne peut pas l'aimer ou la haïr modérément... comme tout le monde!

Elle sentit bien elle-même le reproche que j'avais le droit de lui faire, et elle n'avait oublié ni mes traits, ni son impolitesse, car, à mon aspect, elle se troubla... elle changea de couleur... et elle s'assit tremblante et s'efforçant de me saluer d'un air aimable. Mais ce salut qu'au-trefois elle m'avait refusé, cette réparation tardive ne pouvait me désarmer; son mari se retourna vers elle et lui dit: Au moment même où nous arrivons d'Allemagne je reçois là, du docteur, une lettre qui m'embarrasse beaucoup.

Je suis désolé, monsieur le duc, lui dis-je en me levant, de vous avoir fait une demande qui peut-être vous compromettrait... regardez-la je vous prie comme un aveu...

Et pourquoi donc? s'écria vivement la duchesse.

Parce que j'ai réfléchi, madame; je vois maintenant qu'il y a trop d'obstacles, et je renonce à mes espérances...

Mais la lettre du docteur...

Je lui aurai dit un grand plaisir, celui de pouvoir vous présenter mes respects, et je me retirai en saluant profondément.

Ma politesse et mes attentions le jour du Théâtre Italien m'avaient valu d'elle une impertinence, et mon impertinence me valut sa faveur, sa protection je dirais presque son amitié, si elle était capable d'en éprouver.

Je reçus une lettre du ministre de la guerre qui m'autorisait à partir pour le siège d'Anvers; à cette lettre en était jointe une autre... tenez... la voici... j'en ai trois, elles sont toutes là, et il les tira de son sein.

Cette lettre ne contenait que ces mots: Vous nous avez mal jugés, monsieur, et voici notre réponse.

NISIDA duchesse de...

Vous vous doutez bien que mon ancien ressentiment devait fléchir et s'effacer devant un trait pareil. Je courus avant mon départ lui faire une visite de remerciements, et je ne puis vous dire, vous ne pourriez vous faire une idée de ce qu'est cette femme-là, quand elle veut être aimable. Je sortis plus amoureux que jamais, et, depuis ce moment, cela ne m'a plus quitté.

J'eus quelque bonheur au siège d'Anvers: d'abord je ne fus pas tué, et j'en fus enchanté, j'aurais été trop malheureux de ne plus revoir Nisida, et puis j'entraînai l'un des premiers dans la lunette Saint-Laurent; mon non fut mis dans le rapport du maréchal, et je dis: Elle le lira.

Je retournai à Paris fier d'un nouveau grade que je venais d'obtenir et que je croyais devoir à mon seul mérite. J'appris par un ami, chef de

joie publique, a dépassé tout ce qu'on pouvait attendre des bons sentimens de la population parisienne.

Le roi s'est présenté au balcon du pavillon de l'Horloge au moment du concert, et S. M. a été accueillie par des cris d'enthousiasme.

Bien que contrarié par le temps pendant quelques heures, le huitième anniversaire de juillet restera, dans les souvenirs des Parisiens, comme une des plus brillantes fêtes qu'aient signalées depuis 1850 la déférence d'un gouvernement national pour les sympathies constitutionnelles de notre grande cité.

Les marchands de gravures de Paris ont vendu, depuis quelques jours, un nombre incroyable de portraits du maréchal Soult. Les acheteurs sont pour la plupart des Anglais.

On lit dans le NATIONAL : « Depuis deux jours, plusieurs arrestations ont eu lieu. On cite, entre autres, celle de M. Raison, rentier, et de M. Raban, graveur. La femme et les apprentis de M. Raban ont été conduits avec lui à la prison du Palais-de-Justice. »

On parle, en outre, d'un grand nombre de visites domiciliaires. Hier matin, à huit heures, un commissaire et des agens de police ont envahi l'appartement de M. de La Mennais et ont minutieusement fouillé tous ses papiers sans pouvoir rien trouver qui justifiait une perquisition si odieuse. »

Huit individus ont encore été arrêtés hier auprès du monument funèbre du Marché des Innocens.

Par suite de la découverte de la rue Neuve des Bons-Enfants, les perquisitions ont continué et plus de quarante mandats d'amener ont été lancés dans la journée. On parle d'un garçon de caisse d'une maison de banque de Paris; on dit que de l'argent avait été distribué à des ouvriers du faubourg St-Antoine par un personnage haut placé et appartenant même à la représentation nationale. Mais nous ne pouvons recueillir de pareilles rumeurs qu'avec défiance et nous attendons les éclaircissemens qui résulteront de l'instruction.

(CORRESPONDANCE.)

Le sieur Raban a été de nouveau extrait hier matin de la Préfecture de police et conduit à son domicile où une nouvelle perquisition a eu lieu en sa présence. On a saisi quelques médailles. Raban a refusé jusqu'à présent de répondre à toutes les questions qui lui sont adressées par le juge d'instruction.

Le 25 juillet, M^{lle} Grouvelle a été écrouée à Clairvaux, où elle est arrivée en chaise de poste, accompagnée d'une femme et d'un médecin.

On lit dans le *Mémorial du Calvados* du 27 juillet : Huber vient d'arriver à la prison centrale de Beaulieu. Pendant que quelques journaux s'évertuaient à crier contre la cruauté tyrannique du gouvernement, au sujet de M^{lle} Grouvelle, Huber était transporté en poste de Paris à Beaulieu, où on l'établissait, à ce qu'il paraît, dans une chambre particulière, où l'on voulait bien le tenir séparé des autres détenus, où il recevait une nourriture que n'ont aucun des autres criminels.

Le bruit s'est répandu qu'à son arrivée à Beaulieu, Huber avait dans ses malles quelques instruments capables de servir à son évasion.

Un accident arrivé ce matin à la voiture du roi a failli avoir un résultat déplorable. L'essieu s'est brisé au milieu de l'avenue des Champs-Élysées et la voiture lancée au grand trot des chevaux s'est renversée sur le pavé. Le roi et le duc d'Orléans étaient dans la voiture, le prince royal sur lequel le roi est tombé a été assez violemment frappé à la tête et a reçu de nombreuses contusions. Les gens de service n'ayant pas prévu cette rupture, force a été au roi et au prince royal d'attendre sur le lieu de l'accident qu'une voiture publique se présentât pour y monter et continuer leur route vers Neuilly.

La foule les a entourés pendant quelques minutes, en leur donnant des témoignages non équivoques de sympathie et d'intérêt.

division au ministère de la guerre, que j'aurais peut-être été oublié sans une lettre pressante du duc de... Cette circonstance diminua ma fierté, mais augmenta ma reconnaissance. Je demandai au duc et à sa femme la permission de venir la leur témoigner de temps en temps; elle me fut accordée, et je vins tous les jours.

Tous les jours pour mon malheur!... car plus je la voyais, plus je l'aimais, et aucun ami ne m'empêcha pas de courir à ma perte. J'avais tout confié à Julia, qui est effrayée de ma nouvelle folie, m'écrivait de son ambassade, et me suppliait de ne plus revoir la duchesse. C'était le conseil de la sagesse; mais la sagesse était loin, et Nisida était près. Jamais je n'avais obtenu un aveu ou un mot, qu'il me fût possible d'interpréter à mon avantage... Et cependant, dans mille occasions impénétrables pour tout autre, elle était pour moi d'un abandon, d'une tendresse et d'une bizarrerie indéfinissables. Quand je lui parlais de mon amour elle m'imposait silence; j'allais me fâcher et je m'arrêtais en voyant des larmes dans ses yeux.

Quand je lui demandais avec instance un mot, un seul gage de tendresse, elle ne m'écoutait pas... et elle embrassait son fils sans me répondre.

Un jour je lui rappelai notre première entrevue au Théâtre-Italien, et je lui demandai pourquoi elle ne m'avait pas salué.

Elle se mit à rire comme une folle, et voyant que j'insistais : Cela vous fichera, me dit-elle.

— Je vous promets que non...

— Eh bien! la marquise qui ne vous connaissait pas, et qui, tous les jours, vous voyez au balcon du Théâtre-Italien, examinant attentivement les dames et leurs toilettes... s'était persuadée et m'avait dit que vous étiez un artiste... qui venait là par état et pour se tenir au courant des coiffures ou des modes...

— C'est-à-dire que vous m'aviez pris pour un coiffeur ou un tailleur?

— Vous étiez alors d'une élégance à le faire croire.

— Et voilà pourquoi vous ne m'avez pas rendu mon salut.

— C'était mal... mais la marquise m'en aurait fait un crime, ou, pis encore, se serait moquée de moi. J'avais seize ans, j'étais dans le monde... je ne savais rien; mais cependant, le lendemain, j'en avais eu de remords, et si j'avais eu votre adresse...

— Eh bien!

— Je vous aurais prié de venir me coiffer, ou me prendre la mesure d'une amazone!

— Ah! plutôt au ciel! m'écriai-je vivement; j'aurais été trop heureux!

Taisez-vous... taisez-vous, me dit-elle à voix basse, ce que vous dites-là à Nisida, la duchesse pourrait l'entendre et se fâcher!...

Je crus qu'elle m'aimait, mais il était dit qu'avec elle la présomption

NOUVELLES D'ESPAGNE.

On écrit de Madrid, 25 juillet :

« Le bruit a couru à la bourse que le général Espartero s'était emparé d'Estella : les fonds ont éprouvé une forte hausse par suite de cette nouvelle. Le général Alava est nommé à l'ambassade de Londres. »

On s'attend à quelque bulletin triomphal pour la cérémonie de demain; on pense que le général en chef avec ses 50 bataillons, ses 2.000 chevaux et ses 40 pièces d'artillerie n'hésitera pas de livrer bataille à Maroto. »

On écrit de Bayonne, 26 juillet :

« Estella n'avait pas encore été attaquée le 22 à minuit. Espartero a autorisé la transmission des secours aux prisonniers carlistes à Santander. Des bruits contradictoires circulent sur le prétendu remplacement du comte de Luchana par le général Cordova. Il circule une autre rumeur sur la promotion du général Espartero avec le titre de duc Penacerada et la grandesse d'Espagne. »

Viana, 22 juillet, quartier-général d'Espartero.

Les généraux Léon el Conde et Alaix se sont portés de Puente-la-Reyna sur Santa-Barbara; ils doivent aujourd'hui attaquer ce fort. Les forces réunies des deux corps sont de 9.000 hommes avec 56 pièces de canon.

Huit bataillons de la garde, commandés par Pheipo Ribero se sont établis à Labraza, où l'on transportera l'artillerie de siège. Le général Espartero y établira aussi son quartier-général.

Hier, deux escadrons des hussards du comte de Luchana, et un escadron des lanciers polonais ont amené cent cinquante prisonniers qu'ils ont enlevés aux postes avancés carliste au-devant d'Oteiza.

Les carlistes ont de l'argent et des vêtements; mais la plus grande discorde règne parmi les chefs; le mécontentement est général parmi les soldats. Le général Maroto fait arrêter et fusiller les conspirateurs et les mécontents. Les déserteurs et même les prisonniers de guerre l'appellent Grand Inquisiteur, bourreau Catalan. Don Carlos se tient enfermé dans son château d'Estella, sans se montrer à l'armée. On fait courir le bruit qu'il est dans l'abstinence et la prière pour se concilier la faveur divine.

Espartero est très-mécontent du rappel de Van Halen, jeune homme d'une haute capacité militaire. Il a écrit à Madrid pour redemander son chef-major. Il a pensé que cette place sera confiée par interim à Firmin Iriarte.

HOLLANDE. — La Haye, 30 juillet.

On nous écrit de Londres, 27 juillet :

La conférence n'a pas encore tenu de séance cette semaine; on paraît ne pas vouloir ouvrir de protocole, avant d'avoir taché de tomber d'accord sur l'affaire dans des conversations particulières. M. Dedel doit avoir déclaré ne pouvoir, en aucun cas accéder aux vues de la France dont je vous ai parlé dans ma lettre précédente. On ne sait pas encore avec certitude quelle route l'Angleterre compte suivre. Le point des intérêts arriérés dus par la Belgique n'est pas la moindre difficulté qui peut retarder la solution. Cependant ce ne sera pas la faute du gouvernement des Pays-Bas si l'affaire n'est pas promptement terminée. Les instructions envoyées dernièrement à M. Dedel sont de nature à donner à tout ami de l'équité et de la justice l'assurance qu'on n'exigera pas de la Hollande des sacrifices auxquels on ne pourrait pas souscrire. »

(HANDELSBLAD.)

BELGIQUE. — Bruxelles, le 31 juillet.

Hier, le Roi a reçu en audience particulière Mgr. Fornari, chargé d'affaires du saint-siège.

S. M. est partie à 2 heures de l'après-midi pour sa terre d'Ardenne.

Nous apprenons que S. M. y recevra, vendredi prochain, le conseil provincial du Luxembourg, qui lui présentera l'adresse votée pour le maintien de l'intégrité du territoire.

S. M. sera de retour à Bruxelles vendredi soir.

me porterait toujours malheur. J'eus bientôt la preuve du contraire, et des preuves dont il me fut impossible de douter. Il était tout naturel que pour savoir des nouvelles de sa santé, je m'adressai au vieux médecin qui m'avait présenté dans la maison.

Le docteur d'Hérissel avait une riche clientèle et une immense réputation comme médecin... C'était un homme des anciens jours et des anciennes méthodes qu'il avait constamment pratiquées et surtout défendues contre toutes les innovations. Il avait franchement que depuis Hippocrate, la médecine n'avait pas fait un pas; on tuait, de mon temps, disait-il, avec bonhomie à ses clients, mais M. Broussais tue aussi, et l'homœopathie fait comme M. Broussais; alors, à quoi bon changer pour ne pas trouver mieux? à quoi bon tous ces docteurs? le risque étant le même, choisissons le médecin, ou plutôt le danger le plus connu, c'est-à-dire le plus ancien, et me voilà!

Il y avait donc longtemps que le docteur d'Hérissel me connaissait, je lui devais le jour, me disait-il gaiement, car il m'avait mis au monde, et puis il ne m'avait jamais perdu de vue, il m'avait soigné lors de ma blessure, et j'avais pu juger alors de l'amitié qu'il me portait, car lui, d'ordinaire si sec et si tranchant, écoutait les avis et même les demandait.

Lorsque je l'interrogeai sur la santé de la duchesse il me regarda bien en face, prit une prise de tabac dans sa tabatière d'or, ornée du portrait de deux souverains, et me dit d'un air goguenard : Ce n'est pas elle qui est la plus malade, Georges, mon ami, c'est toi.

— Quand ce serait vrai, docteur, je m'adresse à vous, guérissez-moi.

— Est-il bien certain que tu veuilles être guéri, le désires-tu franchement?

— Oui, lui dis-je avec fermeté.

— Eh bien! la guérison ne sera pas longue; je vais l'opérer d'un mot, et il aspirera une seconde prise.

— Parlez donc, lui dis-je avec impatience, ce mot.

— Ce mot, c'est qu'elle ne t'aime pas.

— Je le sais, répondis-je, et cela ne me guérira pas encore.

— Ah! la dose n'est pas assez forte... J'ajouterai donc une pillule à l'ordonnance. Une fâcheuse pillule... C'est qu'elle en aime un autre!

— Ce n'est pas possible... Cela n'est pas, m'écriai-je avec rage!

— Voilà de mes malades qui veulent être guéris, et qui se révoltent contre les médecins!

— Eh! qui donc... qui donc? continuai-je sans l'écouter.

— Je ne le dis qu'à toi au moins, car la duchesse est ma cliente, et les secrets de mes clients me sont sacrés... Il est vrai que celui-là, elle ne me l'a pas confié... puis c'est pour toi, c'est pour te rendre à la raison!

— M. le ministre de France près de notre cour, a reçu, cette nuit, par estafette, la nouvelle que S. A. R. madame la duchesse de Wurtemberg est accouchée hier, à onze heures et demie, d'un prince.

La santé de S. A. est très-satisfaisante.

— M. le comte Henri de Mérode doit partir aujourd'hui pour Milan, afin d'assister au couronnement de S. M. l'empereur d'Autriche, en qualité d'ambassadeur extraordinaire du roi des Belges. M. le comte est accompagné de son fils et d'une suite nombreuse. Tout fait présager que la Belgique sera dignement représentée dans cette haute mission. L'empereur arrivera à Milan le 22 août, et sera couronné le 24.

— On écrit du camp de Béverloo, le 28 juillet :

Le 27 les troupes sont sorties du camp à huit heures et demie pour aller prendre les positions d'où elles devaient simuler un bataille; à dix heures le temps est devenu si mauvais que le roi leur envoya l'ordre de rentrer.

A deux heures et demie, le roi est monté à cheval et est allé voir manœuvrer séparément l'infanterie et la cavalerie, et s'est ensuite rendu au polygone, où l'artillerie a tiré à la cible. La pluie qui tombait par intervalles n'a pas mis obstacle aux exercices de ces armes, qui ont mérité l'approbation de S. M. par la parfaite exécution de leurs mouvements.

A six heures trois quarts, le roi est rentré à son pavillon, où il y a eu un dîner auquel ont assisté 80 officiers de tous grades.

M. le Marquis de Lisboa, chargé d'affaires du Brésil, qui est au camp depuis quelques jours, était au nombre des convives aujourd'hui, comme il l'avait été hier.

Aujourd'hui, le roi est monté à cheval à 11 heures, et a assisté à une bataille simulée par les troupes composant le camp, sous la direction de M. le général Hurel. Les différentes armes ont rivalisé de zèle et d'aptitude, et ont manœuvré de manière à mériter les suffrages de leurs chefs.

Tous les mouvemens se sont faits avec un calme et une précision remarquables.

S. M. est rentrée à deux heures à son pavillon, à quatre heures elle est allée assister aux jeux des soldats par lesquels elle a été accueillie avec le plus vif enthousiasme. Le Roi a pris plaisir à voir les différens exercices gymnastiques et la gaité de nos soldats.

A six heures il y a eu dîner au pavillon, auquel étaient invités M. de Lisboa et 80 officiers de tous grades.

Dans la séance du 7 juillet de la commission royale d'histoire, M. de Gerlache, son président, a communiqué à la commission plusieurs dépêches ministérielles ainsi qu'un rapport à lui adressé par M. Gachard sur les recherches qu'il fait actuellement à la bibliothèque de Paris pour y trouver des documens se rapportant à l'histoire du pays.

Ses recherches n'ont point été infructueuses. Il est parlé entr'autres dans ce rapport d'une collection de quarante-trois lettres entièrement autographes de notre immortel Rubens. Ces lettres sont des années 1626 à 1650.

Toutes sont adressées à Pierre Du Puy, l'un des hommes les plus savans du règne de Louis XIII, ami et collaborateur du président De Thou, et frère de Jacques Du Puy, qui s'est immortalisé à la bibliothèque du roi, dont il fut conservateur.

Cette correspondance roule principalement sur les affaires publiques et les événemens politiques du temps.

Toutes les lettres de Rubens sont en italien, à l'exception d'une seule, qui est rédigée en français; encore le grand artiste s'excuse-t-il de ce qu'il a eu la hardiesse de se servir de cette langue, sans en avoir aucune connaissance, et prend-il le soin d'en expliquer le motif.

M. Gachard s'occupe de chercher quelqu'un qui puisse transcrire avec fidélité la partie de la collection qui est en italien.

Bruxelles, le 31 juillet. (5 heures.) — La liquidation du jour a été extrêmement laborieuse; on espère lever les difficultés qui l'ont entravée; ces difficultés proviennent uniquement de spéculations sur les fonds espagnols. Il ne s'est rien traité, et la cote peut être considérée comme nominale.

Fonds de l'Etat: dette active 2 1/2 p. c. 55 A., 5 p. c. 101 5/4 A., 4 p. c. 92 1/4 P., 5 p. c. 74 1/2 P. Société Générale titres en nom fl. 851, certificats au porteur émission de Paris 1700; Société de Mutualité 1170 (117) et A.; Banque de Belgique 1410 (140); Chemin de fer: Sambre et Meuse 94 (460) P.; Cologne 1000 P.; Caisse de Valenciennes 980 P.

Pendant la première année de son mariage, le duc ne voyait personne et ne recevait personne qu'un cousin, lui, qui habitait dans son hôtel. Ce cousin ne quittait pas la jeune duchesse, l'accompagnait partout, ne laissant personne s'approcher d'elle; en un mot, exigeant, sévère et jaloux comme un tigre. La duchesse s'en plaignait à moi.

— Et ce parent, quel est-il, où est-il?

— A Paris depuis huit jours, et depuis ce temps la duchesse a refusé de vous recevoir, sa porte vous est fermée.

Je restai atterré, confondu... que dire? que répondre? que faire surtout? s'exposer à une nouvelle visite... C'est le parti que je pris. Cette fois seulement, je demandai monsieur le duc, et je me présentai chez sa femme. La duchesse n'était pas seule, elle était avec son cousin, qui, assis près de la cheminée, me tournait le dos quand j'entrai; à ma vue, Nisida pâlit... Mais enfin, faisant tous ses efforts pour se remettre de son trouble... Elle me présenta elle-même ce parent que je détestais avant de le connaître, et que devins je quand s'offrit à moi le major Holliday, cet Irlandais que vous savez, et que je ne connaissais que trop bien?

C'est avec lui que je m'étais battu deux ans auparavant, et, dans ce moment, je ne cherchais que les moyens de recommencer. Mais comment? mais sous quel prétexte... Il fallait attendre d'autant plus que, pour mon malheur, et comme pour me narguer, l'impassible major était l'homme le plus poli des trois royaumes. Notez aussi que je ne voulais pas être l'agresseur, ce qui rendit l'occasion plus difficile; mais enfin, elle se présenta! C'était ici, à la campagne, un jour que nous étions à cheval, en pantalons blancs, il m'éclaboussa de la tête aux pieds d'une façon si complète et si grotesque, qu'il ne put retenir, en me voyant affublé de la sorte, quelques railleries innocentes, que je trouvais les plus mordantes et les plus injurieuses du monde.

En vain les jeunes gens qui étaient avec nous, voulurent nous séparer; je lui demandai raison de l'esprit qu'il avait fait à mes dépens, en des termes qui ne lui permirent pas de refuser, car il est brave, vous le savez. Mais cette fois j'avais le choix des armes, et je voulus combattre de près... à l'épée; c'était pour le lendemain. Quelque secret que j'eusse réclamé pour cette rencontre, la duchesse en fut instruite... et si j'avais pu douter de son amour pour son cousin, j'en aurais eu la preuve irrécusable à son trouble et à son désespoir! Elle était ce soir-là dans un état à faire pitié... Il y avait du monde chez elle, elle avait été obligée de recevoir!

Heureusement, comme hier, un mal de tête affreux, une migraine vinrent à son aide, et c'est à cela que je faisais allusion dans cette plaisanterie que vous avez trouvée si déplacée et dont moi seul connaissais la portée. Un instant et quand tout le monde se retira, je restai seul avec elle... car, malgré moi, j'avais voulu la voir encore... avant de

Les Ardoins ont flechi aujourd'hui à 20 3/4, mais ils ont repris à 20 7/8 A. Cette baisse doit plutôt être attribuée à un trop plein et aux difficultés de la liquidation de ce jour qui n'était pas encore terminée à la fin de la bourse.

LIÈGE, LE 1 AOUT.

RÉPONSE DU ROI

A l'adresse du conseil provincial du Limbourg, contre les 24 articles.

Comme nous l'avons annoncé, le Roi a reçu dimanche au camp de Beverloo, les membres du conseil provincial du Limbourg. A 10 heures et demie du matin, ils ont été introduits dans la tente que le roi habite au camp. Lecture a été donnée de l'adresse votée par le conseil provincial. La réponse du Roi n'était pas écrite; quelques membres du conseil l'ont reproduite de mémoire, à la sortie de l'audience. La voici : « Messieurs, a dit le roi, je répondrai en peu de mots à l'adresse dont vous venez de me donner lecture. Je vous dirai d'abord que j'ai toujours eu à me louer de cette province; elle s'est constamment distinguée par son patriotisme, son dévouement et sa modération. Aussi, messieurs, vous pouvez être persuadés que ses intérêts sont défendus en ce moment devant la Conférence de Londres avec beaucoup de zèle et avec beaucoup de ténacité. Cependant, « je ne puis vous le dissimuler, il est malheureusement à regretter que les relations du Luxembourg avec la Confédération Germanique compliquent votre situation politique. Il est tel arrangement qui conviendrait assez à la Hollande, que ce pays pourrait même désirer, et qu'il serait facile de conclure à l'avantage des deux pays; mais peut-être rencontrerait-on de l'opposition de la part de quelques puissances.

« Le statu quo a été favorable à la Belgique. Il lui a permis le développement de son esprit public, et de sa nationalité, toutes choses qui ne s'acquiescent pas en un jour. « Ce statu quo est dû presque exclusivement à mon idée; je m'en réjouis chaque jour davantage; cependant en 1833, quelques personnes, et particulièrement quelques esprits remuans, réclamaient à cor et à cri l'exécution immédiate et définitive des 24 articles.

« Quant à la terminaison de nos affaires, il est impossible de la prévoir dès ce moment. Il y a plusieurs points à régler, et les négociations entamées sont loin d'être terminées. En attendant, je vous recommande cette même modération et cette sagesse qui ont toujours distingué le Limbourg. Des manifestations trop brusques pourraient engager nos voisins, et nous en avons plusieurs, à vouloir terminer notre différend à tout prix, et vous n'ignorez pas que dans les traités on donne souvent tort à ceux qui se trouvent les plus faibles.

« Je ne puis que vous recommander itérativement de persister dans vos sentimens de modération, de sagesse et de confiance. C'est avec un bien grand plaisir, messieurs, que je me vois entouré d'une réunion si nombreuse des mandataires du Limbourg. C'est une nouvelle preuve de l'union qui règne parmi vous.

Le roi était vivement ému en prononçant ces paroles. Le conseil s'est retiré après les avoir écoutées attentivement.

L'accueil éclatant, le triomphe du maréchal Soult en Angleterre, est un fait singulier, inattendu et qui met en lumière une face nouvelle du caractère anglais. Ce peuple de marchands, comme disent quelques-uns, est donc encore susceptible d'enthousiasme; il n'a point renoncé à toutes ses croyances; il y a pour lui de grands caractères, et il sait les honorer. Des révolutions ont aussi cependant passé sur le peuple anglais; là comme ailleurs l'esprit de parti a ses injustices, ses haines, ses violences; mais cependant, nous venons de le voir, il n'a point desséché les sources de l'admiration; quand apparaît un homme illustre, les cœurs s'émeuvent, ce noble instinct qui vit dans l'homme, cette religion du beau et de la gloire prend le dessus, et fait taire les passions les plus égoïstes et les plus étroites.

C'est un beau spectacle qu'a présenté la Grande-Bretagne, et elle seule peut-être était capable de le donner. Supposons que le duc de Wellington, ou le prince Charles d'Autriche viennent en France assister à quelque grande solennité, on

mourir peut-être! Les yeux pleins de larmes, elle me dit rapidement : Je sais tout... Ce fatal combat... qu'il n'ait pas lieu... je vous en prie... et elle joignit les mains en suppliante...

Ah! me pria-t-elle pour lui! m'écriai-je, c'est trop fort! et je m'enfuis avec toute ma colère, qui devait être fatale à mon adversaire, car le lendemain je l'attaquai avec tant d'impétuosité et de rage, que sa nature flegmatique et tranquille en fut toute déconcertée; et, malgré son adresse, son épée se trouva engagée si malheureusement, que, d'un coup de poignet, je la fis sauter à dix pas. Hélas! il se trouvait sans défense et je ne pouvais continuer. A mon tour, lui criai-je, à vous donner la vie, mais, sans condition, que vous, je ne vous oblige pas à la demander, prenez-la sans condition.

Le soir j'allai au château, où sans pitié, sans pudeur, la duchesse, qui savait déjà l'issue du combat, ne craignit pas de laisser éclater toute sa joie à mes yeux; elle osa me remercier hautement de ce que j'avais fait pour son cousin. Et pourtant, voyez ma folie, je doutais encore! Je me répétais à chaque instant : Le docteur se trompe! Mais peut-on se tromper soi-même? peut-on révoquer en doute le témoignage de ses yeux et de ses oreilles?

— Quoi! vous avez vu!
— Oui, monsieur, vu et entendu... plus que ce dernier trait; et après cela vous jugerez s'il me reste même le bonheur de douter encore... Il y avait chez elle, à la campagne, un bal, une fête... C'était celle de son mari. Toutes les dames étaient montées au premier étage du château pour mieux voir le feu d'artifice que l'on tirait sur la pelouse; moi, j'étais resté en bas sur la terrasse où je me promenaient seul en rêvant à elle... qu'il m'est plus difficile de haïr que d'oublier... Je fus tiré de ma rêverie par les pas d'un promeneur qui venait à moi; c'était le major!!! Encore lui... qui se trouvait sur mon chemin, et j'allais quitter la terrasse solitaire qu'il était venu me disputer, lorsque des fenêtres du premier étage croisèrent des cris d'effroi. Une lampe, un candelabre placé près d'une croisée avait mis le feu à un rideau, de là à une draperie; en un instant la salle avait été en feu... et la foule effrayée, se précipitant vers la même issue, augmentait le désordre au lieu d'y remédier. Une femme parait à la fenêtre du premier étage qui donnait sur la terrasse... J'avais déjà reconnu Nisida, et saisissant une longue échelle que les jardiniers avaient laissée couchée à terre sous la fenêtre, je montai, je volai à mes secours... et arrivai près d'elle, je tendais les bras pour la sauver;... mais hors d'elle-même, pâle, échevelée, ne voyant rien, ne pensant à rien qu'à son enfant qu'elle serrait contre son cœur, elle le jeta dans mes bras en me disant d'une voix étouffée que moi seul pus entendre : « Tiens... sauve ton fils!!! »

Immuable, stupéfait... Je regardai autour de moi et je vis derrière... à quelques échelons plus bas, l'inévitable major qui, avec son flegme

n'oserait répondre que du sein de la grande nation, il ne sortit tout-à-coup une bande de CHARIVARISSEURS.

Nous sommes loin de dire que l'amour de la gloire soit éteint en France, c'est même un sentiment généralement plus profond chez les Français que chez les autres peuples. La prise de Constantine, pour ne citer qu'un fait d'hier, est une action dans laquelle l'héroïsme a éclaté, plus peut-être que dans une grande bataille de l'empire; mais ce fait appartient à l'armée, et l'on sait comment l'armée est traitée par les partis. Il y a malheureusement en France une classe d'hommes qui agissent singulièrement, et qui exercent sur l'opinion une terrible et fatale influence. Ne sont-ils point parvenus à donner du relief au meurtre politique, à faire considérer les assassins d'un roi comme des héros martyrs. Eh bien! ce sont ces mêmes hommes qui dans ce moment appauvrissent en France les sources de l'enthousiasme, c'est l'influence de ces mêmes hommes qui paralyse le véritable esprit français.

Et qu'on ne nous dise point qu'il n'en est pas ainsi. Le maréchal Soult qui vient de recevoir, en Angleterre, une si magnifique ovation, comment l'opposition française l'a-t-elle traité? On peut se rappeler que l'un de ses coryphées, le colonel Briqueville, l'a accusé en pleine chambre de vols de prévarications de toutes sortes, et cela aux applaudissemens de l'opposition et d'une grande partie de la presse!! Les calomnies de l'orateur de la gauche furent telles que le fils de l'illustre maréchal crut devoir en demander raison.

Il est grandement à désirer pour le bonheur de la France, dans l'intérêt de la civilisation même, que les hommes à funeste influence et dont nous venons de parler, disparaissent de la scène politique, ou plutôt que la nation, en reprouvant hautement et leurs doctrines et leurs actes, les oblige à les modifier.

La cour, dans son audience de ce jour, conformément au réquisitoire de M. l'avocat-général, Brixhe, a réformé l'ordonnance de référé rendue par le tribunal de Namur dans la cause de la V^e Marcolty contre le commandant Pletinx. La cour a reconnu, dans l'espèce, l'incompétence de l'autorité judiciaire. Nous donnerons demain les motifs de cette importante décision.

Le ministre de l'intérieur et des affaires étrangères rappelle à ceux qui aspirent aux grades académiques, qu'ils sont tenus de se présenter devant le jury aux jours et heures qui leur sont fixés.

Tout aspirant qui fait défaut ou qui se retire avant la fin de l'examen est considéré comme ayant été refusé, et le dernier paragraphe de l'art. 65 de la loi du 27 septembre 1835 lui est applicable, c'est-à-dire, qu'il paie la moitié des frais si, à une session suivante, il veut prendre de nouveau inscription. S'il justifie son absence ou sa retraite, il est assimilé aux ajournés, c'est-à-dire, qu'il peut se faire inscrire, à une session suivante, sans frais.

Le jury est seul appelé à décider si les motifs allégués pour justifier l'absence ou la retraite sont légitimes.

Tout récipiendaire qui se trouve dans l'impossibilité de se rendre à l'examen, ou dans l'obligation de s'en retirer, doit en informer le jury par écrit. Celui-ci en délibère en séance, et la décision est consignée au procès-verbal.

Il pourra être délivré des extraits authentiques des procès-verbaux, contenant lesdites décisions, aux récipiendaires, lesquels pourront s'en servir lors de leur réinscription. (Moniteur.)

M. Laignel est l'inventeur d'un dispositif ingénieux qui permet, dans les tournans d'un chemin de fer, d'agrandir momentanément le rayon du cercle de contact des roues antérieures au centre de courbure, en les faisant rouler sur le rebord en saillie dont elles sont accompagnées; et ce simple changement lui a permis de faire parcourir aux voitures de son système des courbes qui n'ont pas plus de trente à trente-cinq mètres de rayon, avec des vitesses de six à sept lieues à l'heure, quand les rebords ne sont pas munis d'accotoires, et de douze à treize lieues quand ils en sont munis. En France, la Société d'Encouragement, un inspecteur des ponts-et-chaussées, une commission de l'Institut, composée de

ordinaire, montait lentement à l'assaut, et qui, dans ce moment, était presque au même niveau que moi! Dans son trouble, Nisida avait cru s'adresser à lui.

Pouvant à peine maîtriser ma colère, je lui donnai ou plutôt je lui jetai cet enfant, ce n'était pas moi, c'était lui que cela regardait... Il le descendit à terre avec précaution, tandis que moi, prenant Nisida qui venait de se jeter dans mes bras, Nisida plus belle que jamais et dont le cœur battait comme le mien; Nisida que j'aurais voulu étouffer et que j'étais indigné d'aimer encore! Je la déposai sur le gazon, près de son enfant, et je m'enfuis lui jurant un adieu éternel.

— Eternel!
— Oui, Monsieur, cela dura trois jours; je restai trois jours sans la voir, mais encore occupé d'elle; car je passai tout ce temps à la mépriser, à la maudire, à me répéter ces mots fatals... Tiens, sauve ton fils!... qui retentissaient sans cesse à mon oreille comme une cloche de mort. Enfin, le quatrième jour, il me fut impossible d'y tenir plus long-temps, je courus au château. D'ailleurs, le duc son mari n'était pas bien portant; ce n'était pas pour elle, c'est pour lui que j'y allais... J'y rencontrai le docteur assez inquiet de son malade... non que le mal fût violent; mais le duc est bien vieux, dit-il, c'est le commencement de la fin! Nous passâmes ensemble dans l'appartement de la duchesse, un vaste appartement où elle était seul avec le major... Leurs fauteuils étaient à vingt pieds de distance, le major lisait le journal... et Nisida baillait. Je poussai le docteur en lui montrant ce tableau.

— Je n'ai jamais dit que cela durât encore, me répondit-il à voix basse, le mal a eu son temps, sa période ordinaire; une fièvre inflammatoire se termine en maladie de langueur.

Le major se leva, emmena le docteur hors de l'appartement, sans doute pour lui parler de son noble cousin, et je restai seul avec Nisida.

— Je sais tout, lui dis-je, en tâchant de modérer mon émotion, je connais votre secret.
— Ah! s'écria-t-elle, je suis perdue... Puis, d'une voix suppliante : Taisez-vous alors... taisez-vous!... Pas un mot! et comme ne pouvant supporter ma vue, elle cacha sa tête dans ses mains et elle se mit à pleurer, et ses sanglots soulevaient la mousseline transparente qui couvrait sa poitrine.

Toute ma colère tomba devant un tel désespoir. Oui, je me tirai, lui dis-je, je vous le jure, je n'en parlerai qu'à vous, et alors je lui racontai lentement ce que savais... ce que j'avais entendu... mais le croiriez-vous, Monsieur? à mesure que je parlais... elle relevait sa tête cachée entre ses mains, et me regardait à travers la grille rosée que formait ses petits doigts; elle avait séché ses larmes; le calme revenait sur son front et le sourire sur ses lèvres. Oui, Monsieur, pendant que je l'accu-

MM. Arago, Coriolis et Poncelet, ont constaté les avantages du système Laignel, et maintenant des expériences se font à Malines pour aviser aux moyens de l'adapter aux voitures employées sur nos chemins de fer. Ce serait une très grande amélioration, dont les heureux effets ne tarderaient pas à se faire sentir, surtout dans le parcours de Louvain à Liège, où l'on sait que les courbes ont été prodiguées.

— Nous avons annoncé, d'après les journaux de Bruxelles, qu'un capitaine de cavalerie avait été assassiné au camp de Beverloo. Aucun rapport officiel ne confirme cette nouvelle.

— Avant-hier, un enfant qui jouait avec des allumettes fulminantes, pendant que sa mère était sortie pour quelques instans, a enflammé une de ces allumettes, et, le feu s'étant communiqué à sa robe, a eu les jambes brûlées. Cet accident est arrivé Outre-Meuse.

La députation, dans sa séance du 27 courant, a nommé MM. Robert-Closset de Liège, Fléchet-Magis de Warsage et Laloux père de Herstal, membres de la commission d'enquête de la route de Liège à Visé, par la rive droite.

On sait que cette commission doit être composée, aux termes de l'arrêté royal du 29 novembre 1836, de trois membres nommés par la députation, de trois autres membres désignés par le gouvernement, plus d'un membre de la députation chargé de la présidence de la commission.

Elle a pour mission d'examiner les déclarations consignées au registre d'enquête déposé pendant un mois au gouvernement provincial, de consulter les ingénieurs et toutes autres personnes qui peuvent donner des renseignements sur les questions d'art, les évaluations des ouvrages, l'utilité publique du projet, la direction de la route, la hauteur des droits de péage, etc.

La commission transmet ensuite un rapport motivé de ses opérations à M. le ministre des travaux publics par l'intermédiaire de la députation.

M. SUDRE, inventeur de la LANGUE MUSICALE UNIVERSELLE, donnera demain jeudi, 2 août, à 6 heures du soir, à la salle d'Emulation, avec son élève M^{lle} Victorine Hugo, une DERNIÈRE SÉANCE dont voici le programme :

- 1^o Discours préliminaire.
 - 2^o Communication de la pensée par le violon ou tout autre instrument.
 - 3^o Pourquoi me fuyez-vous! romance composée par M. Sudre et chantée par M^{lle} Hugo.
 - 4^o Application des sept signes de la musique propre à faire communiquer les Sourds-Muets.
 - 5^o Aveugles et Sourds-Muets mis en communication par le seul sens qui leur soit commun, le toucher.
 - 6^o N'être plus aimé quand on aime! romance composée par M. Sudre et chantée par M^{lle} Hugo.
 - 7^o Langue, pratiquée par les sept monosyllabes do, ré, mi, fa, sol, la, si, articulés de manière à éviter aux hommes des différens pays toute difficulté de prononciation.
 - 8^o Téléphonie, à l'usage des armées de terre et de mer pour communiquer rapidement au loin les ordres maritimes et militaires, pratiqués par le CLAIRON.
 - 9^o Moyen unique de transmettre l'expression de la pensée en six langues différentes : français, italien, espagnol, anglais, russe et allemand par trois notes musicales seulement.
 - 10^o Communication de la pensée par 12 signes télégraphiques exprimés par les sons du clairon.
 - 11^o Nocturne à deux voix, composé par M. Sudre et chanté par M^{lle} Hugo et l'auteur.
- Prix d'entrée : 2 fr. et 1 fr. pour les dames.
S'adresser à la salle d'Emulation et chez les marchands de musique.

M. Albespeyres, pharmacien, faubourg St-Denis n^o 84, à Paris, a reçu de nouveau les félicitations de médecins en chef des hôpitaux de France et de l'étranger, membres des académies de médecine, professeurs à leurs écoles, pour les admirables améliorations qu'il a apportées, il y a plus de 25 ans, dans le pansement des vésicatoires et des cautères. LE PAPIER D'ALBESPEYRES est prescrit par eux avec soin, depuis que des préparations irritantes, taffetas et papiers, imitées de celles de l'inventeur, et ne portant pas le cachet ALBESPEYRES ont paru dans le public.

Séances publiques de la députation permanente du conseil provincial, les jeudi, vendredi et samedi, 9, 10 et 11 août prochain, pour l'examen de réclamations en matière de milice et de garde civique.

Ces séances auront lieu à l'hôtel du gouvernement, à Liège, rue Agimont, lesdits jours à neuf heures précises du matin.

sais d'avoir aimé le major, pendant que même je lui parlais de son fils, le fils du major, elle semblait respirer plus librement; un air de satisfaction se peignait sur tous ses traits.

— Quoi ce n'est que cela! dit-elle, avec un air de naïveté inconcevable. Ah! j'avoue qu'à ce mot, il me fut impossible de contenir ma colère, j'éclatai en reproche, et, dans ma fureur, dans mon désespoir, dans mon amour, je passai sans doute toutes les bornes; et elle, sans se fâcher et me regardant d'un air de compassion, me dit seulement ces mots : Ah! Georges, que vous serez malheureux un jour de tout ce que vous me dites-là!

— Vous ne l'aimez donc plus! m'écriai-je.
— Non! me dit-elle; et il y avait dans ce mot une expression, une tendresse que je ne puis vous rendre. Alors, ému et attendri, c'est moi qui me mis à pleurer! Je tombai à ses genoux... et moi, Nisida, moi, lui dis-je, moi qui vous aime depuis si longtemps, je n'aurai jamais rien... rien obtenu de vous.

Elle sourit tristement, et posant la main sur mon front brûlant, elle murmura ce mot : Insensé!

Oui, m'écriai-je! je suis un insensé, à qui vous avez ravi le repos et le bonheur, un insensé qui donnerait sa vie et son sang pour un seul baiser de vous;... et comme elle cherchait à se dégager de mes bras, mon Dieu! m'écriai-je avec jalousie, avec désespoir, est-il possible que quelqu'un ait jamais été assez heureux pour que vous fussiez à lui!

Dans ce moment, monsieur, je vis un sourire contracter ses lèvres... Un sourire railleur... Oui, c'était cela, un sourire railleur et ironique que je ne puis vous rendre, mais qui me mis hors de moi... et depuis ce temps... toujours aussi froide, aussi sévère, ne m'accordant jamais rien, et cependant si dévouée, si bonne... si tendre que... tenez... monsieur, je déteste cette femme-là, et maintenant que vous la connaissez, que me conseillez-vous?

— Je vous répondrai comme le docteur : Voulez-vous être guéri?
— Oui, je le veux cette fois! je le veux de toutes les forces de mon âme.

— Eh bien... il faut l'oublier : il faut vous marier!
— C'est l'avis de ma mère, qui m'en prie tous les jours, et je m'occuperai de la personne que l'on me propose... je retournerai à Paris.

— Quand cela!
— La semaine prochaine.

— C'est trop tard, lui dis-je! aujourd'hui même, vous partirez avec moi, ou vous êtes un homme sans énergie et sans courage.

Et Georges parti, décidé à se marier.

(La suite à un n^o prochain.)

ANNONCES.

BAL DIMANCHE 5 Aout au PETIT SANS-SOUCI sur Avroy. LUNDI 6 courant à 5 heures précises CONCERT D'HARMONIE suivi d'une partie de DANSE. 1076

Les actionnaires du PONT DE LA BOVERIE sont invités à se rendre à l'assemblée générale qui aura lieu lundi 6 août, à onze heures du matin, chez M. TOMBEUR, président de la Société. 1068

VENTE
PAR
suite de surenchère
DE LA
FERME DE MANGOMBROUX
PRÈS DE VERVIERS.

JEUDI 9 AOUT 1858, dix heures du matin,
IL SERA PROCÉDÉ,
par le ministère de M^e RENOZ, notaire à Liège, devant M. le juge de paix des quartiers du Sud et de l'Ouest de la ville de Liège, en son bureau, rue d'Amay,

A LA VENTE AUX ENCHÈRES
DE LA
FERME DE MANGOMBROUX,
SITUÉE COMMUNE DE STEMBERT,
sur la mise à prix de 13,655 francs.

Cette ferme se compose de bâtiments d'exploitation, jardins, terres, prairies, contenant ensemble 6 bonniers trois verges grandes onze petites.
S'adresser à M^e RENOZ, notaire, ou à M. le juge de paix des quartiers du Sud et de l'Ouest de la ville de Liège.

VENTE
DE
BONNES RENTES.

LUNDI 6 AOUT 1858, à 2 heures de relevée,
IL SERA PROCÉDÉ,
En l'étude de M^e LAMBINON, notaire à Liège, à l'adjudication publique,

DES RENTES
ANNUELLES ET PERPETUELLES,
CI-APRÈS DÉSIGNÉES, SAVOIR :

- 1° Une de 52 francs 50 centimes, due par Léonard Moureau.
 - 2° Une de 50 francs, due par Laurent Outers.
 - 3° Une de 25 francs, due par Nicolas Grandchamps.
 - 4° Une de 25 francs, due par Gaspar Delsupexhe.
 - 5° Une de 25 francs, due par Catherine Saint-Remy, V^e de Jean Noël Renard.
 - 6° Une de 50 francs, due par Jeanne Fafchamps.
 - 7° Une de 25 francs, due par Noël Lhoest.
- Les débiteurs ci-dessus nommés sont domiciliés à Barçon, commune de Cheratte, arrondissement de Liège.
Toutes ces rentes sont constituées libres de retenue pour restant de prix de vente.
S'adresser audit notaire, dépositaire des titres. 1059

VENTE
POUR
sortir de l'indivision.

JEUDI 2 AOUT 1858, à une heure de relevée,
IL SERA PROCÉDÉ,

Chez M. LEKEUX à Chokier, par le ministère de M^e BIAR, notaire à Liège, à la vente publique :
1° D'UNE BONNE MAISON propre à tout commerce, avec un jardin derrière, située à peu près vis-à-vis de l'église audit Chokier, joignant de devant à la grand-route et derrière à la Meuse.
2° ET D'UNE PIÈCE DE TERRE, située en la commune de Flémalle-Haute, contenant environ 7 ares, le tout appartenant au sieur Hubert Marchal et à ses enfants.
S'adresser audit notaire pour connaître les conditions de la vente. 974

AVIS POUR MM. LES AMATEURS DE CHEVAUX.

J'ai l'honneur d'annoncer que je suis arrivé avec un transport de TRÈS-BEAUX CHEVAUX de selle, de voiture et de tilbury, chez M. DUBOIS, au Chariot de Brabant, faubourg Ste-Marguerite. HILGERS. 1052

GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE LIÈGE.
DEMANDE
EN CONCESSION DE MINES
DE
HOUILLE,
GISANTES
SOUS DES TERRAINS D'UNE ÉTENDUE SUPERFICIELLE

3600 hectares,
DÉPENDANS DES COMMUNES DE
BOLLAND, MELIN, CEREXHE-HEUSEUX, St.-ANDRÉ, JULEMONT, NEUFCHATEAU, BATTICE, HERVE, MORTIER, WARSAGE, CHEFNEUX, CLERMONT ET AUBEL.

Par pétition enregistrée au gouvernement de la province de Liège, le 22 juillet 1858, sous le n° 1765 du répertoire particulier, les sieurs John Cockerill et M. Jos. Goffart-Simonis, domiciliés à Seraing, ont formé une demande en concession de mines de houille, gisantes sous des terrains d'une étendue superficielle de trois mille six cent hectares, dépendans des communes de Bolland, Melin, Cerexhe-Heuseux, Saint-André, Julemont, Neufchâteau, Battice, Herve, Mortier, Warsage, Charneux, Clermont et Aubel, et dont la délimitation a été indiquée ainsi qu'il suit :

AU NORD.
partant du point H du plan de surface, à l'angle Nord-Est de la demande en concession de Neufchâteau formée par M. le comte de Hamal, par une ligne droite longue de trois mille trois cent trente mètres environ, aboutissant à l'angle Nord-Ouest de la chapelle St.-Jean, située à Neeraubel, commune d'Aubel.

A L'EST,
de ce point, par les chemins de Neeraubel, de Doussart, Gusbeuk, Barondelle, Messcher, Bickelborn et Basse-voie, formant la limite Ouest de la demande en extension de concession de M. Ernst, jusqu'à la rencontre de l'angle Nord de la concession de la Minerie.

AU SUD,
de ce point, en descendant par la limite Ouest de cette concession de la Minerie, jusqu'à la rencontre de la limite de la concession Moreau; de ce point, par les limites Nord et Ouest de ce charbonnage, jusqu'à la chaussée de Maestricht; ensuite par ladite chaussée de Maestricht, jusqu'à l'angle Nord formée à l'intersection des chemins de Herve à Aubel, et de Maestricht à Battice, limite de la concession de Herve; de cette intersection, par une ligne droite longue de deux mille quatre cent cinquante mètres environ, aboutissant au carrefour formé par le chemin dit Vieux-Tige, ou Vieille-Voye de Liège à Herve, limite commune aux concessions de Herve et de Wergifosse; de là par la Vieille-Voye de Liège vers l'Ouest, jusqu'à la rencontre de la limite du charbonnage de Melin, formée par le chemin de Jonkeu; de ce point, en remontant vers le Nord par ledit chemin de Jonkeu, les limites de la concession de Melin, jusqu'à la rencontre de celles de la demande en extension de Herman et Pixherotte.

A L'OUEST,
par les limites de ladite demande en extension, jusqu'à la jonction des limites Sud-Est des demandes en concession et en extension de concession des frères Corbesier sur Trembleur et St.-André; puis par ces dernières limites jusqu'au clocher de Julemont; de ce clocher, par la limite de la concession de Julemont jusqu'au point H, lieu de départ.

Les pétitionnaires offrent de payer aux propriétaires fonciers, vingt-cinq centimes par hectare, ou telles autres indemnités qui pourraient être fixées dans l'acte de concession à intervenir.

LA DÉPUTATION PERMANENTE
DU
CONSEIL PROVINCIAL
DE LIÈGE.
EN EXÉCUTION DES LOIS DES 21 AVRIL 1810
ET 2 MAI 1857,
ARRÊTE :

1° Les collèges des bourgmestres et échevins de Liège, Verviers, Seraing, Bolland, Melin, Cerexhe-Heuseux, St.-André, Julemont, Neufchâteau, Battice, Herve, Mortier, Warsage, Charneux, Clermont et Aubel feront afficher pendant quatre mois consécutifs, la demande en concession ci-dessus analysée; ils feront aussi publier cette demande chaque dimanche, à l'issue de l'office, devant la porte de la maison commune et de l'église paroissiale.

2° Les oppositions et les demandes en concurrence seront admises devant nous jusqu'au dernier jour du 4^e mois de publication; il pourra être pris au bureau des mines de l'administration provinciale, plus ample connaissance de la demande dont il s'agit.

3° Immédiatement après l'expiration du quatrième mois les autorités susnommées nous adresseront les certificats constatant les publications et affiches, ainsi que les oppositions qui pourront leur être parvenues.

Le présent sera inséré dans deux des journaux de la province et expédié aux collèges prédésignés.

En séance à Liège, le 27 juillet 1858.
Présens : MM. Baron Vandenstein, gouverneur, Delfosse, Seronx, Hubart, Gouvy, Lhonneux, Lekeu et Warzée, greffier provincial.

Pour expédition conforme,
Le greffier provincial,
F. N. J. WARZÉE. 1070

PROVINCE DE LIÈGE. — TRAVAUX PUBLICS.

AVIS. — Vendredi trois août 1858, à onze heures du matin, à l'hôtel du gouvernement à Liège, il sera procédé, par devant M. le gouverneur de cette province ou son délégué, en présence de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées et sous l'approbation de la députation permanente du conseil provincial, à l'adjudication publique par soumissions et aux enchères des travaux ci-après, savoir :

1° Réparations à faire au payé construit sur la rive gauche de la rivière d'Emblève, immédiatement en aval du pont d'Aywaille.

2° Travaux à faire pour débarrasser la ligne navigable de la même rivière, des grosses pierres qui gênent la navigation.

3° Et de curage à exécuter en 1858 dans ladite rivière, depuis Remouchamps jusqu'à son confluent à Liotte.

Les devis sont déposés à l'hôtel du gouvernement à Liège, et dans les bureaux de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées.
Liège, le 31 juillet 1858.

BOURSES.

PARIS, LE 30 JUILLET.			
Trois p. c.	80 85	Actions réunies.	1045
Quatre p. c.	—	Différée ancienne.	—
Cinq p. c.	111 20	Dito nouv. s. int.	8 1/2
Act. de la Banque.	2605	Deute active.	22 1/2
Obl. la vil. de Par.	1157 50	Id. passive.	4 3/4
Emprunt belge.	—	Emp. rom.	101 3/4
Société Générale.	—	Rente de Naples.	99 20
Banque de Belgiq.	1445	Empr. portugais.	—
Mutualité.	—	Migueliste.	—

AMSTERDAM, LE 30 JUILLET.			
HOLL. Dette activ.	101 15/16	Certific. à Amster.	—
Difo 2 1/2.	55 5/16	POLOGNE. L. R. 500	—
Différée.	—	Prus. L. de Rd. 50	117
Billet de change.	25 5/8	ESPAGNE. E. Ard.	21 1/16
Obl. synd. d'am.	96 1/4	Dito grad.	—
" 5 1/2.	80 1/8	Deute différ. anc.	—
S. de C. des P.-B.	169 5/8	" nouv.	—
" nouvelle.	—	" passive.	—
RUSSIE. Hope et Co	105 5/8	AUTR. Métall. 5.	—
" 1829. 5.	105 1/4	Brès. Obl. à Lond.	80
Inscr. au gr. livre	69 5/4		

ANVERS, LE 31 JUILLET.			
ANVERS. Det. act.	101 1/2	PRUSSE. Em. à Berl.	116 1/4 A
" Det. diff.	40	NAPLES. Cert. Fal.	95 5/8
Empr. de 48 mill.	101 5/4	ET. RON. Lev. 1852.	101 5/8
Id. de 50 mill.	92 1/4	P Cert. à A. 1854.	100 1/2
HOLL. Dette activ.	—		
Rente rembours.	—		
AUTRICHE. Métalli.	106 5/8		
Lots de fl. 100.	—		
" fl. 250.	456		
" fl. 500.	—		
POLOG. Lots fl. 500.	—		
" fl. 300.	158		
BRÈS. Em. L. 1854.	80		
ESPAGNE. Ardoin.	20 7/8		
Deute passiv. 1854.	—		
" Différée.	6		
DANEMARC. E. Nott.	—		
Dito à L.	75 1/4		

CHANGES.			
Amsterd. C. jours.	5/4	10 p.	P
Id. 2 mois.	—	—	—
Rotterd. C. jours.	5/4	10 p.	P
Id. 3 mois.	—	—	—
Paris. C. jours.	1/8 av.	—	A
Id. 2 mois.	5/8 p.	—	A
Londres. C. jours.	40/2 1/2	—	P
Id. 2 mois.	40/1	—	P
Francfort. C. jours	55 15/16	—	A
Id. 3 mois.	—	—	—
Bruxelles et Gand.	—	—	—

BRUXELLES, LE 31 JUILLET.			
Deute active 2 1/2	55	A Brasseries.	—
Emp. Rothschild.	101 5/4	A Tapis.	—
Fin courant.	—	Fer d'Ougrée.	—
Emp. de 50 mill.	92 1/4	P Mutualité.	117 et A
Fin courant.	—	S. C. Bruges.	—
Emp. de 1852 (4).	98 1/2	P Monceaux.	—
Act. de la Soc. G.	851	Act. Réunies.	—
Emp. de Paris.	1760	Borinage.	—
S. de Comm. de c.	149	P Houyoux.	—
B. de Belgique.	141	P Papeterie.	—
C. de S. et Oise.	—	Lits de Fer.	—
Hauts-Fourneaux.	—	Luxembourg.	100 P
Banque Foncière.	100 5/4	P Civile.	—
Idem.	—	A Herve.	—
Flenu.	200	A Ch. de Fer de Col.	1000 P
Hornu.	—	Ch. de B., M. et B.	—
Sciessin.	—	Asphalt.	—
Soc. Nationale.	—	Holl. Dette active.	54 5/4
Levant du Flenu.	160	A Losrenten inscrit.	100
Ougrée.	—	A Autriche. Métalli	106 1/4 A
Sars-Longscham.	—	Naples. C. Falcon.	—
Chemin de Fer.	—	Espagne. Ardoin.	20 5/4
Vennes.	—	Fin courant.	—
St-Léonard.	—	Prime un mois.	20 7/8 D. 1 P
Chatelineau.	—	Différée de 1850.	—
Verreries.	—	Idem de 1855.	—
Betteraves.	—	Passives.	—
Verr. de Charl.	—	Brésil. E. de Roth.	70 5/4 P
L'Espérance.	—	Rome. E. de 1854.	101 7/8 P

VIENNE, LE 25 JUILLET.
Métalliques, 107 1/2. — Actions de la Banque, 1447.
Imprimerie de J.-Bte Nossent, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège